

Décision

Générale

colonial

Décision n° 172 du 11 février 1949 :

n° 172

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 février 1949

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1949

Date du numéro

28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charges de famille : 2088. Saïd Gueldon, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 12 décembre 1948. 2092. Darrar Sougal, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 23 décembre 1948. 2106. Farah Eleye, 2e classe, 2e compagnie, pour compter du 28 décembre 1948.